

Intimité et scandale autour de l'envoûtement de Charles II

Sarah Voinier

Université d'Artois, Textes et Cultures EA4028

Penser l'intimité en relation avec le scandale peut paraître à première vue malaisé en raison de l'écart sémantique entre les termes. Néanmoins, en considérant le binôme à partir d'un angle d'approche spécifique, celui de l'articulation possible de chacun des concepts avec l'idée de secret¹, un lien de sens se fait jour entre eux et tend à les rapprocher.

Le scandale et l'intimité ne représentent-ils pas en effet les deux faces de la même monnaie ou les deux côtés d'un même objet faisant de l'un, l'intime, l'envers de l'autre, le scandale ? Ce que le scandale met en lumière, c'est ce que l'intimité tente de préserver en mettant à l'écart, à distance de cette même lumière. Dans la trajectoire entre l'implicite et l'explicite, le scandale porte à la connaissance du grand nombre, par le biais du dévoilement, ce que le secret de l'intimité réserve à quelques-uns, à un cercle restreint². Car l'intimité suppose un espace privé, préservé, voire infranchissable pour ceux qui n'en font pas partie³. Elle induit par ailleurs un équilibre social, en maîtrisant les tensions personnelles et collectives, privées et publiques. En revanche, dans un déchaînement de violence plus ou moins larvée, la projection publique consubstantielle au scandale impose la

¹ Pour une réflexion sur le secret en lien avec le pouvoir à l'époque moderne, on pourra consulter, entre autres, Michel SENELLART, « Simuler et dissimuler : l'art machiavélien d'être secret à la Renaissance », in François LAROQUE dir., *Histoire et secret à la Renaissance*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1997, p. 99-106 ; Lucien BÉLY, « Espions et ambassadeurs à l'époque moderne », in Béatrice PEREZ dir., *Ambassadeurs, apprentis espions et maîtres comploteurs*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, coll. Iberica, n°22, 2010, p. 21-30, p. 25, ainsi que Bernard DARBORD, Agnès DELAGE, dirs., *Le Partage du secret*, Paris, Armand Colin, 2013, notamment p. 262-333.

² Alain CUGNO, « L'intime », *Études*, 2003/12 (Tome 399), p. 621-631. <http://www.cairn.info/revue-etudes-2003-12-page-621.htm>. Consulté le 12/07/2017.

³ Voir notre étude « L'intimité du roi face à l'exercice du pouvoir : l'exemple de Philippe II », in Sylvie CRINQUAND, Paloma BRAVO, dirs., *L'Intime à ses frontières*, Bruxelles, E.M.E. & InterCommunications, 2012, p. 91-105.

visibilité de données ou de faits gardés dans l'ombre, à l'abri des regards. Le scandale s'inscrit dans la destruction de l'intime, il suppose une prise de conscience par le plus grand nombre de ce qui jusqu'au moment de la « révélation au grand jour » était maîtrisé sous la protection du silence, dans la connivence tacite. La valeur transgressive de la révélation de la vérité est ici essentielle⁴. Le dévoilement de toute chose ne provoque pas forcément le scandale qui, par nature, est lié aux répercussions de la vérité sur l'intérêt général. Ce qui justifie le secret peut relever en effet de l'illégalité ou de l'illégitimité d'une action, d'un discours, ou encore d'une pensée. L'esclandre lié aux agissements d'une personne de haute fonction, soit un personnage politique, soit un haut dignitaire ecclésiastique, soit une autorité morale ou intellectuelle, s'explique par la trahison de la confiance que ses agissements signifient aux yeux d'un ensemble de personnes le légitimant dans sa fonction supérieure. Ainsi le scandale est-il question de regard, de subjectivité : ce qui fait offense pour les uns ne le fait pas forcément pour les autres. À chaque scandale, son public⁵. Les rôles sociaux et leurs jeux de représentations mettent à distance variable les individus de la réalité visée, d'où la relativité du scandale.

Dans le cas que nous allons examiner, le scandale se devait à la qualité suprême de la personne concernée d'une part, le roi Charles II avec son entourage direct à la cour d'Espagne, et, d'autre part, son confesseur, le Père dominicain Froilán Díaz de Llanos, l'un des conseillers les plus influents dans l'espace intime du roi, tant sur le plan spirituel que politique⁶. L'affaire est complexe et nécessite qu'on en dessine les grandes lignes pour en comprendre la portée scandaleuse. Après quoi, nous verrons comment l'intimité s'articule avec le scandale dans ce qui concerne les usages du corps et dans ce qui relève à la fois de la pratique et de la portée politique.

⁴ Damien DE BLIC, « Le scandale, la norme, le sociologue », *Sigila*, n°33, printemps-été 2014, p. 25-33.

⁵ Eric DE DAMPIERRE, « Thèmes pour l'étude du scandale », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 9^e année, n°3, 1954, p. 328-336, plus particulièrement p. 334-335. www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1954_num_9_3_2291. Consulté le 03/07/2017.

⁶ Nous avons eu l'occasion d'étudier la puissante figure du confesseur royal dans « La place du confesseur dans le secret monarchique dans l'Espagne du XVII^e siècle », in Marc ZUILI dir., *Variations sur le secret dans le monde hispanophone* (à paraître chez Honoré Champion, en 2018).

Quelques données biographiques sont tout d'abord nécessaires pour situer le contexte historique de l'affaire. Lorsque Philippe IV meurt le 17 septembre 1665, son fils le prince Charles n'a que quatre ans, c'est donc sa mère Marie-Anne d'Autriche qui assure la régence. La santé extrêmement fragile de l'héritier inquiète le monde courtois et devient le point de mire de toutes les cours d'Europe, et pour cause : le roi qui ne marche toujours pas souffre de rachitisme chronique⁷. Pendant l'été 1665, le père et le fils offrent aux sujets espagnols et aux ambassadeurs étrangers le triste spectacle d'une monarchie malade, usée après deux siècles de mariages consanguins⁸. Les commentateurs politiques, surtout étrangers, s'en donnent à cœur joie pour interpréter les correspondances dynastiques : l'héritage de Jeanne la Folle, mère de Charles Quint, et celui de don Carlos, fils de Philippe II, tous deux ostracisés officiellement de la cour en raison de leur supposée démente, semblent se manifester directement chez le roi moribond et, de façon plus alarmante encore, chez son successeur. La situation s'avère d'autant plus inquiétante qu'à la mort de Philippe IV, le royaume de Castille est ruiné, le conflit avec le Portugal s'enlise et la rivalité avec le grand voisin français sur le plan international représente une menace sérieuse pour l'avenir de la monarchie. Le déclin de la vie économique s'accompagne d'une perte de puissance sur la scène internationale, provoquant inexorablement une dégradation de l'image politique de l'Espagne et l'accélération de la pression interventionniste des cours européennes sur différents plans⁹. Dans ce contexte, la reine est désignée comme tutrice et régente des royaumes d'Espagne. Bien malgré elle, elle doit gouverner avec l'aide de la *Junta de Gobierno*, un conseil composé des ministres les plus importants désignés par feu son époux qui, dans son testament, manifesta sa volonté d'un gouvernement autonome pour son successeur — c'est-à-dire sans *valido* —, à l'instar

⁷ Jaime CONTRERAS, *Carlos II el Hechizado. Poder y melancolía en la corte del último Austria*, Madrid, Temas de hoy, col. Historia, 2003, p. 67 et sq.

⁸ Sur ce point, voir Ramón GARCÍA-ARGÜELLES, « Vida y figura de Carlos II 'El Hechizado' », in *Actas del segundo Congreso Español de Historia de la Medicina*, vol. 2, Salamanca, 1965, p. 199-232.

⁹ Manuel HERRERO SÁNCHEZ, « El declive de la Monarquía Hispánica en el contexto internacional durante la segunda mitad del siglo XVII », en *La decadencia de la monarquía hispánica en el siglo XVII*, María del Carmen SAAVEDRA, éd., Madrid, Biblioteca Nueva, 2016, p.39-48.

de ses aïeux Charles Quint et Philippe II¹⁰. Mais l'inexpérience politique de la reine, combinée à la forte présence de la grande noblesse à la cour, infléchit le cours des événements¹¹. Le temps des grandes manœuvres politiques s'ouvre en signant le retour de la figure du *valido* en la personne du confesseur de la reine, Juan Everardo Nithard¹².

Le prince Charles fait l'objet de tous les soins. En vain. Il garde tout au long de sa vie une nature fragile et les assauts continus de la maladie, accompagnée d'une mélancolie profonde, l'empêchent d'assumer pleinement ses responsabilités politiques¹³. Sa première épouse, la française Marie-Louise d'Orléans, meurt sans lui donner d'héritier. Son second mariage en 1690 avec l'Allemande Marie-Anne de Neubourg, choisie pour la fécondité de sa famille, n'apporte pas non plus l'héritier espéré. Cette dernière, dotée d'un caractère déterminé, tente de prendre en main la gestion politique, entourée d'une faction de proches conseillers dont les intérêts s'accommodent mal avec ceux de l'entourage du roi¹⁴.

L'absence de descendance devient de plus en plus préoccupante au fil des années, au point que Louis XIV et le roi d'Angleterre Guillaume III, régulièrement

¹⁰ Les regrets de Philippe IV d'avoir délégué son gouvernement à son favori le Comte-Duc d'Olivarès sont bien connus. Il confie dès 1643 à María de Jesús de Ágreda : « *En lo que toca a apartarme del camino y modo del gobierno pasado estoy resuelto ; y aunque no faltan personas que quieran ostentar algún valimiento (pues esto es cosa muy natural en los hombres), viven engañados, que yo procuro valerme de todos...* » (lettre du 16 octobre), in María de Jesús DE AGREDA, *Correspondencia con Felipe IV*, Madrid, Castalia, Biblioteca de escritoras, 2001, p. 64.

¹¹ Sur la présence et le pouvoir politique de la noblesse titrée au sein de la Maison de la Régente, on pourra consulter Diego CRESPI DE VALLDAURA CARDENAL, *Nobleza y corte en la regencia de Mariana de Austria (1665-1675)*, [thèse doctorale, dir. José Martínez Millán], Universidad Autónoma de Madrid, 2013.

¹² María del Carmen SÁENZ BERCEO, *Confesionario y poder en la España del siglo XVII: Juan Everardo Nithard*, Logroño, Universidad de la Rioja, 2014, p. 23 et sq.. On pourra consulter également Julián J. LOZANO NAVARRO, « Los inicios de la regencia de Mariana de Austria y el ascenso del padre Nithard al poder desde el punto de vista de la Compañía de Jesús », in Annie MOLINIE, Alexandra MERLE, Araceli GUILLAUME-ALONSO, dirs., *Les Jésuites en Espagne et en Amérique*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2007, p. 63-82.

¹³ Les critiques se multiplient parmi les élites espagnoles sur l'incapacité physique et mentale du roi à gouverner, provoquant inquiétude et pessimisme : voir Adolfo CARRASCO MARTÍNEZ, « El príncipe deliberante abstracto. Debate político en torno al rey y la Monarquía de España », in Luis RIBOT, dir., *Carlos II. El rey y su entorno cortesano*, Madrid, Centro de Estudios Europa Hispánica, 2009, p. 81-109, p. 85-88.

¹⁴ Pour plus d'informations concernant les motivations du choix des épouses, voir María Victoria LÓPEZ-CORDÓN CORTEZO, « Las mujeres en la vida de Carlos II », in L. RIBOT dir., *Carlos II. El rey y su entorno cortesano, op.cit.*, p. 108-139.

informés de la vie politique à la cour de Charles II grâce à leurs ambassadeurs et agents secrets à Madrid, trament les traités de répartition des territoires de la Monarchie hispanique en prévision de la mort de la branche espagnole de la dynastie des Habsbourg. Dans cette ambiance de tension et de grande incertitude, l'incapacité d'engendrer du couple royal est interprétée soit comme la punition divine d'une monarchie trop gâtée qui ne sait plus honorer sa mission providentielle et cause sa ruine, soit comme un signe manifeste de l'envoûtement du roi. Si on en croit Gabriel Maura y Gamazo, la croyance dans l'ensorcellement est chose courante à la cour d'Espagne où le recours à l'exorcisme est reconnu par l'Église¹⁵.

En 1699, un an avant sa mort, Charles II connaît une rémission si notable que les médecins lui autorisent l'accès au lit de la reine, dans l'espoir d'un miracle de la nature. À la cour, tout le monde s'en étonne vivement, le roi se trouvant à l'article de la mort quelques mois plus tôt. La rumeur se répand alors que le roi, qui était envoûté, a fait l'objet d'un exorcisme¹⁶. Sous le contrôle de l'Inquisiteur Général Juan Tomás de Rocabertí et de son confesseur, Charles II s'est soumis en effet au rituel de l'exorcisme pour conjurer le maléfice dont il a été la victime. Soucieux d'assurer la continuité dynastique, le roi et son entourage adhèrent au principe théologique du *impotentia est malleficium* et reconnaissent dans les symptômes physiques de la maladie les manifestations du Malin, dans l'abandon de Dieu¹⁷. La monarchie qu'incarne le roi est un corps marqué par la déchéance : ce n'est pas tant dans l'action politique qu'il faut trouver remède que dans le recours aux pratiques du désenvoûtement. Les différentes sources écrites sur le sujet parlent d'une conjuration organisée par le parti autrichien, par l'entremise de l'ambassadeur Harrach, en accointance avec le clan de la reine et de son confesseur Gabriel qui auraient manipulé l'Inquisiteur Général Rocabertí et le confesseur du roi Froilán Díaz, nouvellement désigné après la destitution du Père Matilla, un

¹⁵ Gabriel MAURA y GAMAZO, *Supersticiones de los siglos XVI y XVII y hechizos de Carlos II*, Madrid, Saturnino Calleja, 1943, p. 151 et sq.

¹⁶ J. CONTRERAS, *op. cit.*, p. 299.

¹⁷ Ces marques d'ensorcellement avaient une grande importance non seulement à la cour d'Espagne mais également dans les relations internationales : Julio Caro BAROJA, *Vidas mágicas e Inquisición*, Madrid, Istmo, vol. I, 1992, p. 96.

proche de la reine¹⁸. Après les exorcismes auxquels le roi se livre avec confiance, la situation devient plus complexe. La maladie et la mort de l'Inquisiteur Général Rocabertí provoquent de nouvelles pressions liées à la nomination de son successeur. La reine, qui souhaite placer son candidat Baltasar de Mendoza, est informée, à la fin du printemps 1699, de certaines révélations concernant le contenu des propos démoniaques tenus pendant les exorcismes. Le Démon, invoqué par le père capucin allemand Mauro Tenda, a désigné le responsable de l'envoûtement en ces termes : [...] *alguien que tiene simpatías por las flores francesas de lis y desea que de esta simple manera recaiga la herencia de esta Monarquía en el Rey de Francia*¹⁹. À l'idée de ce complot pro-français, la reine prend peur, d'autant qu'elle apprend peu de temps après que le Démon a encore parlé et désigné comme coupable son favori, l'amiral don Juan Tomás de Enríquez qui aurait œuvré avec la complicité de celle-ci. Beaucoup de bruit pour rien ? À ce stade des choses, tout est confusion et agitation dans un contexte fort incertain²⁰.

Furieuse et scandalisée, Marie-Anne de Neubourg fait nommer Baltasar de Mendoza au poste d'Inquisiteur Général et parvient de cette manière à le conduire, non sans difficultés, à convoquer un procès contre Froilán Díaz et l'exorciste Mauro Tenda²¹. Dans cette affaire, la reine perd beaucoup de soutiens, non seulement celui de l'Empereur qui ne croit plus en sa capacité à maîtriser le jeu politique, mais aussi celui de l'opinion publique qui la discrédite en s'en prenant au même moment au comte d'Oropesa. Celui-ci, grand conseiller proche de la reine, est destitué à la suite du *Motín de los Gatos*, la fameuse rébellion populaire de

¹⁸ Comme le signale très justement Leandro MARTÍNEZ PEÑAS, les dominicains n'eurent jamais autant de pouvoir sur l'Inquisition qu'en cette période où Rocabertí était inquisiteur général et Froilán Díaz, conseiller de la *Suprema* et confesseur royal : *El confesor del rey en el antiguo régimen*, Madrid, Editorial complutense, 2007, p. 1018.

¹⁹ Mss 5724, fol. 89, Biblioteca Nacional de España [dorénavant BNE].

²⁰ Julio Caro BAROJA en rend compte dans son déroulé des événements à partir de la correspondance du comte d'Harrach avec l'Empereur où la comtesse de Berlips, favorite de la reine, apparaît comme la maîtresse d'œuvre de l'ensorcellement du roi, *op.cit.*, p. 105-106. Cf. *Documentos inéditos referentes a las postrimerías de la casa de Austria en España*, publiés par le prince Adalberto de Bavière et le duc de Maura, V, Madrid, 1935.

²¹ Sur cette destitution et l'appui du nouveau confesseur Torres-Palmosa, originaire d'Allemagne, voir Henri GRÉGOIRE, *Histoire des confesseurs des empereurs, des rois et d'autres princes*, Paris, Baudouin frères, 1824, p. 222.

protestation contre la dureté de la vie économique²². Froilán est à son tour destitué en mars 1699, puis condamné à la prison jusqu'en 1704, où il est libéré sur ordre du nouveau roi Philippe V de Bourbon.

Cette affaire a été relayée par différentes plumes provenant de mondes politiques opposés et fait l'objet aujourd'hui d'interprétations diverses, que ce soit pour tenter d'expliquer l'enchaînement complexe de ses tenants et aboutissants, ou pour condamner sans merci la crédulité et la corruption de la cour du dernier des Habsbourg²³. Plus intéressante pour nous est la dimension médiatique qu'elle acquiert dès les premières rumeurs liées à l'envoûtement du roi²⁴. Car les langues déliées anticipent les plumes pour faire de ces événements, non pas un tableau anecdotique du pouvoir dans les derniers mois du règne de Charles II, mais bien une affaire politique où le scandale et l'intime fonctionnent ensemble comme puissant révélateur du climat de nervosité et de convoitise extrême des cours européennes.

Sur le plan politique, l'autoritarisme de l'Inquisiteur Mendoza se révèle pendant le procès de Froilán Díaz. Contre tout principe de fonctionnement synodal, il oblige les conseillers de l'Inquisition à voter en faveur de la condamnation du confesseur royal ; il destitue trois conseillers insoumis, infléchissant ainsi lourdement le fonctionnement de la justice. Le 3 novembre 1704, Philippe V contrevient à cette décision en ordonnant :

Yo, el Rey. Por un efecto de mi benignidad y justicia, y para subsanar mi Real conciencia, he venido en mandar que, en mi Real nombre y por el mi Consejo de Inquisición, inmediatamente se les restituya el ejercicio de sus empleos a los tres ministros jubilados, don Antonio Zambrana, don Juan Bautista de Arceamendi y don Juan Migielez, verificándose en ello el

²² Pour comprendre la genèse du concept d'opinion publique dans l'Espagne moderne, voir Michele OLIVARI, *Avisos, pasquines y rumores. Los comienzos de la opinión pública en la España del siglo XVII*, Madrid, Cátedra, 2014.

²³ Cánovas del Castillo l'interprète en son temps comme une « farsa » aux enjeux politiques européens : Antonio CÁNOVAS DEL CASTILLO, *Historia de la decadencia de España desde el advenimiento de Felipe III al Trono hasta la muerte de Carlos II*, Madrid, Biblioteca universal, 1854, p. 117.

²⁴ Sur les rumeurs à l'œuvre dès le début du règne de Charles II, voir Héloïse HERMANT, *Guerres de plumes. Publicité et cultures politiques dans l'Espagne du XVII^e siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2012, p. 157-173.

*omnímoda, de suerte que, sin intermisión ni hueco alguno, han de percibir enteramente todos sus sueldos, gajes y emolumentos de todo el referido tiempo*²⁵.

Le nouveau roi applique sa justice en annulant la destitution des trois conseillers inquisitoriaux et ordonne à Baltasar de Mendoza :

*Yo, el Rey. A vos, Obispo de Segovia, como Inquisidor General : tendréis entendido para vuestro gobierno y el de los que os sucedan en el empleo de Inquisidor General o Presidente del Consejo de Inquisición, que habiendo examinado por personas de la mayor literatura, virtud y prudencia, todos los fundamentos, Bulas, reales pragmáticas y demás que sirvieron como de cimiento para la erección que los Señores Reyes mis predecesores hicieron de este mi Consejo de Inquisición ; que a los Ministros que lo componen y a los que en adelante eligiese y nombre mi Real voluntad, los habéis de reconocer y respetar como a Ministros y habéis de tener presente son mis Ministros, que representan mi Real persona, ejerciendo mi jurisdicción territorial, y que como a tales, los hayan de reconocer y respetar todos los Inquisidores Generales, no embarazándoos de ningun modo el voto decisivo que por derecho les compete y en mi Real nombre ejercen*²⁶.

Cette injonction de Philippe V, rythmée par la répétition de l'adjectif possessif « *mi* », vise à rétablir l'autorité royale, instituée sous ses prédécesseurs, sur le Conseil de l'Inquisition et plaide en faveur du bon fonctionnement institutionnel de la justice. Le nouveau roi, venu de France, témoigne ainsi des répercussions de l'affaire et de la condamnation de Froilán Díaz dont il ordonne en dernier lieu non seulement la libération immédiate avec restitution de sa charge de conseiller dans le conseil de la *Suprema*, mais aussi le versement des salaires dus pendant les quatre années de réclusion :

Asimismo, os mando, pena de ocuparos las temporalidades, sacándoos de todos mis reinos y señoríos, que dentro del tercero día de que se ha de dar

²⁵ Gabriel MAURA Y GAMAZO, *Supersticiones de los siglos XVI y XVII y hechizos de Carlos II*, op. cit., p. 327.

²⁶ *Ibid.* p. 328.

testimonio, esto es, que a las setenta y dos horas de recibida y leída esta mi Real voluntad, habéis de remitir y sentar en el Consejo de Inquisición todos los documentos, declaraciones, sumarias, informaciones, cartas y demás instrumentos públicos y secretos correspondientes a la criminalidad fulminada por vos en dicho Consejo contra los procedimientos del maestro fray Froilán Díaz, del Orden de Santo Domingo, del mismo Consejo, Confesor que fue del Señor Carlos II (que santa gloria haya), y efectuado que sea, me daréis aviso de haberlo así ejecutado, como también que habéis de certificar en el mismo Consejo la verdadera existencia o prisión de dicho religioso. [...] Y que de esta nuestra sentencia se remita copia autorizada por el Secretario de la causa (el también repuesto Cantolla) a todas las Inquisiciones de la Monarquía, las que deberán dar aviso a este Supremo Tribunal de quedar enteradas de esta resolución; y así lo pronunciamos y declaramos²⁷.

La prise de conscience du roi de ce *scandalum magnatum*²⁸ s'attache d'une part à la grave crise inquisitoriale que le procès a provoquée, discréditant la monarchie qui s'était immiscée dans le jugement de cette affaire devant le tribunal inquisitorial et, d'autre part, au désaveu de l'autorité royale, manipulée par des stratégies personnelles visant davantage à satisfaire des ambitions personnelles qu'à servir la cause royale. En prenant la mesure du scandale politique, Philippe V fait preuve d'intelligence pragmatique. Il trouve dès son arrivée en Espagne l'occasion d'asseoir son autorité avec fermeté en actionnant son levier de juge, et de marquer son pouvoir du sceau de l'absolutisme royal.

Le scandale éclate à plusieurs niveaux, c'est ce qu'atteste la source principale pour l'ensemble de cette affaire intitulée : *Relación individual de todo el hecho en lo sucedido tocante a los hechizos del Rey N. señor Don Carlos segundo*, un manuscrit qui se trouve dans les *Papeles del Consejo Supremo de la Inquisición en el caso de Fray Froylan*

²⁷ *Ibidem.*

²⁸ Pour cette notion juridique renvoyant à l'injure calomnieuse faite à un personnage considérable, voir Olivier GOT, « Histoire du mot 'scandale' », in *Sigila*, *op. cit.*, ouverture.

*Díaz, obispo de Ávila, con motivo de los hechizos que se dijo padeció Carlos II*²⁹. Cette version manuscrite du « *Proceso* » — comme l'appellent les historiens — est éditée une première fois en 1787, puis une seconde l'année suivante par Blas Román. En 1788, José Doblado imprime également un appendice, et Antonio Espinosa les *Críticos Documentos, que sirven como de segunda parte al Proceso...*³⁰. En résumé, l'auteur anonyme prend pour point de départ de son récit la chute du confesseur royal Matilla, orchestrée par le favori du roi, le Cardinal Portocarrero, et l'arrivée de son successeur Froilán Díaz qui provoque la panique chez les partisans de la reine. Quant à l'Inquisiteur Général et archevêque de Valence, Juan Tomás de Rocabertí, également dominicain, il soupçonne le roi d'avoir été ensorcelé, et se félicite ainsi de la destitution de Matilla, incrédule sur ce point. La relation raconte alors comment un ami rend visite au nouveau confesseur et, tout en convoquant leurs souvenirs communs et leurs amitiés passées, il évoque le cas d'un autre compagnon qui était en communication avec le diable par l'intermédiaire de religieuses dominicaines possédées. La correspondance entre Rocabertí, Froilán Díaz à Madrid et le Père Antonio Alvarez de Argüelles, vicaire des Dominicaines recollètes de Cangas en Asturies, achève de convaincre Rocabertí et Froilán de l'ensorcellement du roi.

Ce qui fait scandale dans l'opinion publique, c'est surtout l'emprisonnement du confesseur royal :

La prisión ejecutada por el santo oficio de la Inquisicion en la persona del Reverendísimo Padre Maestro fray Froylan Diaz, religioso Dominico, Cathedratico de Prima de Theologia (que fue) en la universidad de Alcala de Henares, confesor del santo Rey don Carlos segundo (que esté en Gloria) y del consejo de la santa Suprema y general Inquisicion ha sido tan ruidosa que en toda España ha causado la mayor admiración y

²⁹ *Relación individual de todo el hecho en lo sucedido tocante a los hechizos del Rey N. señor Don Carlos segundo*, in *Papeles del Consejo Supremo de la Inquisición en el caso de Fray Froylan Díaz, obispo de Ávila, con motivo de los hechizos que se dijo padeció Carlos II*, Mss. 1784, fol. 54-161, BNE digital.

³⁰ Ronald CUETO RUIZ, *Los hechizos de Carlos II y el proceso de Fr. Froilán Díaz, confesor real*, Madrid, La ballesta, 1966, p. 17-18.

*diferencia en los dictámenes*³¹, pues el ver preso a un varón de prendas tan recomendables por su Religión, Literatura, Dignidades y común fama de ser hombre de buena vida y conciencia dio motivo a que se dividiesen los juicios de los hombres más prudentes y doctos, discurriendo unos : era casi imposible hubiese dado causa para semejante resolución, y afirmando otros : que pues la Inquisición había llegado a poner la mano en su persona sin duda habría encontrado materia a que debiese aplicarse su recta vigilancia y así tengo por cierto que desde la prisión del Arzobispo de Toledo don Fray Bartolomé de Carranza (también religioso del mismo orden), no ha habido hasta ahora en el santo oficio, caso de mayor expectación, ni sobre que más se haya escrito y hablado³².

L'auteur anonyme fait état d'un scandale aussi important que celui de l'arrestation de l'archevêque de Tolède, Bartolomé de Carranza, sur soupçon d'hérésie dans un complot ourdi par l'Inquisiteur Général Valdés et le confesseur royal Fresneda : une arrestation qui donna lieu à un procès qui dura dix-sept ans, sous le règne de Philippe II³³. Cet épisode judiciaire célèbre qui remettait en cause l'autorité de l'Inquisition trouve, par bien des aspects, des résonnances dans le procès dont il est ici question. Cette comparaison avec une victime innocente, frère d'ordre de Froilán Díaz, veut donner la mesure de la réaction publique à l'arrestation du confesseur de Charles II. Non seulement le cas a fait beaucoup de bruit en soulevant l'indignation, mais il a également divisé l'opinion créant querelle et polémique. Le scandale naît du dévoilement de quelque chose qui doit être maintenu sinon caché, du moins opaque : un événement qui, par son caractère transgressif et intempestif sur le plan politique et/ou moral, ne peut être accepté par l'ensemble de la communauté et bouscule son bon fonctionnement en instaurant le désordre, l'agitation, voire plus gravement, le chaos. Enflammant le débat public et juridique l'idée d'un feu d'artifice de réactions montre bien la

³¹ C'est nous qui soulignons.

³² *Relación individual ...op. cit.*, fol. 54v.

³³ Geoffrey PARKER, *Felipe II. La biografía definitiva*, Barcelona, Planeta, 2013, p. 332. Sur le thème du complot, on pourra consulter Yves-Marie BERCÉ, Elena FASANO GUARINI, dirs., *Complots et conjurations dans l'Europe moderne*, Rome, École française de Rome, 1990.

dimension éphémère du phénomène, le scandale s'inscrit dans une temporalité de l'immédiateté, à la différence de l'affaire juridique qui s'installe, quant à elle, dans une temporalité étirée, bien plus longue, noyant l'événement dans le flot des activités humaines. L'importance de l'émoi collectif et de la confusion génère alors une grande production écrite. Le scandale frappe les esprits qui se libèrent dans une surenchère de réactions plus ou moins passionnées où s'affrontent différents points de vue : le spectre des positions va de la constatation informative à la prise de parti pour attaquer ou défendre la personne concernée. C'est cette production massive relayée par l'expression « faire couler beaucoup d'encre » qui dote le scandale d'une mémoire publique qui l'historicise au même titre que les événements officiels. La digue séparant la sphère du privé de celle du public étant rompue, la matière informative dévoilée ainsi que la multiplicité des conséquences qu'elle entraîne forcément, inonde l'espace du collectif et rejaillit avec des effets de résonance plus ou moins longs sur la destinée collective en éclaboussant de-ci et de-là les participants selon leur degré d'implication. L'auteur de la *Relación*, quant à lui, prend la défense du condamné³⁴. Il parle d'« accident » et évoque des motifs qui restent obscurs y compris pour ceux qui prirent directement part à l'affaire, une affaire d'État en raison des enjeux politiques liés à la *endemoniada razón de Estado*³⁵.

Referirelo con legalidad por los motivos siguientes, primero porque mientras viva este escrito de apuntación a mi memoria, sin que la diversidad de otras especies me le puedan alterar de cómo en la realidad pasó, segundo porque si acaso este papelillo llegase a otras manos, hará constar a cualquiera que le vea la inocencia de este Religioso, tercero porque también se sabrá lo que debemos a nuestro Católico Monarca Phelipe Quinto que no es menos que la conservación de este santo tribunal, por cuyo celo se conserva en España para nuestra santa fe católica, pues a no haber sido por este sagrado antemural se hubieran visto en estos

³⁴ Maura y Gamazo attribue cette relation à Folch de Cardona, le conseiller de l'Inquisition qui est directement témoin de l'affaire et accède plus tard aux papiers les plus confidentiels sur le procès. Cueto Ruiz, en revanche, décèle des incohérences dans l'attribution de cette autorité.

³⁵ Ici est évoqué le débat politico-moral qui mobilise les penseurs espagnols et européens depuis la seconde moitié du XVI^e siècle en réaction à la pensée de Machiavel et de ses adeptes. La virulence du propos montre que ce débat est encore vif plus d'un siècle plus tard.

*dominios las desgracias y trastornos que ha tantos siglos están llorando otras Monarquías*³⁶.

L'auteur explique sa motivation pour écrire sur cette affaire qu'il a vécue en direct puisqu'il dit puiser dans sa mémoire pour tenter de nous en restituer les respirations. Cherche-t-il à démontrer l'innocence de Froilán Díaz ? Si tel est le cas, quel lien l'unissait au confesseur déchu ? Souhaite-t-il faire l'éloge de Philippe V en démontrant à la suspicion générale que le roi bourbon a su préserver l'indépendance de l'Inquisition en Espagne promettant ainsi de perpétuer l'identité et l'esprit de la Monarchie hispanique ? On peut émettre l'hypothèse que l'auteur est un frère d'ordre de Froilán Díaz, un dominicain qui, par-delà le lien personnel avec le confesseur, parle au nom de l'ordre dont il démontrerait ainsi non seulement l'attachement au pouvoir et à sa pratique avec le Tribunal religieux fondé par saint Dominique, mais également la soumission au nouveau roi. L'écrit prendrait clairement la dimension d'un acte d'allégeance tout en installant son auteur, et partant sa famille religieuse, dans la grâce du roi.

À la lecture du document, apparaît clairement la volonté de procéder avec méthode dans la narration d'une histoire complexe dont l'auteur s'efforce de livrer au lecteur toute la chronologie. À la subjectivité qui inspire son écriture, il oppose l'objectivité de l'historien qui ne veut s'attacher qu'à l'exactitude des faits et non à leur seule interprétation.

Dès les premières lignes, il dénonce le pouvoir arbitraire du Père Matilla, ce *segundo Nero de la afligida España* qui, loin de se limiter au ministère spirituel du roi, étendait sa sphère d'influence à la nomination des ministres, au grand dam de l'économie de la monarchie, du bien-être des sujets et en servant les intérêts du clan de la reine Marie-Anne de Neubourg. Dans la même veine, ses affirmations condamnent les personnages impliqués dans l'arrestation de Froilán Díaz. Les allégations ne s'embarrassent d'aucune démonstration de la nocivité politique des agents responsables de ce qu'il qualifie de *tiránico desorden*³⁷. Le trait est épais et implacable, faisant fi du vœu pieu, affiché en ouverture, d'opérer avec justesse et

³⁶C'est nous qui soulignons. *Relación individual ...op. cit.*, fol. 56v.

³⁷*Ibidem.*

impartialité. La censure s'abat sur les personnages du cercle proche de la reine : l'attaque vise ainsi l'Amiral de Castille, Juan Tomás Enríquez, favori de la reine à la grande influence politique. Du côté du roi, dans l'incapacité de gouverner, le Cardinal Portocarrero semble un peu plus épargné, même si l'auteur dénonce sa petitesse d'esprit l'empêchant de sauver la politique désastreuse de la monarchie. Ces descriptions, par leur contenu mordant et leur ton acerbe, révèlent les inimitiés féroces entre les cercles du roi et de la reine. Elles peignent des relations humaines dont les réseaux excèdent le cercle courtisan, avec leurs logiques d'intimité politique : toute une sociabilité de pouvoir qui prend appui sur les cours européennes qui, à leur tour, profitent de ce désordre mortifère en participant pleinement de cette course aux intérêts temporels³⁸. Dans cette galerie de portraits, chaque personnage est croqué par l'auteur qui ne laisse rien passer de leurs qualités et de leurs faiblesses. Sans avoir la verve d'un Saint-Simon, il donne à voir néanmoins un paysage vivant du monde politique de cette fin de règne de Charles II et de sa hiérarchie dans la faveur royale.

Le scandale ne se situe pas seulement dans l'exposition publique des arcanes politiques, il se nourrit également de la matière intime liée aux corps du couple royal. L'infertilité est à la source de nombreux avis et commentaires en Espagne, en France et à la cour impériale. Les ambassadeurs informent régulièrement leurs autorités de tutelle de l'état de possible gestation de la reine, de ses exercices et des soins physiques qu'elle reçoit en continu pour favoriser sa fertilité, de la fréquentation du lit conjugal par un roi affaibli et le plus souvent écarté sur les conseils de ses médecins. Le corps du souverain étant un corps politique, il est normal que les sujets s'inquiètent de sa santé et qu'ils s'en emparent à un degré plus ou moins avancé de connaissance. L'intimité du corps devient ainsi toute relative. La nécessaire descendance, bien qu'organique, relève de la sphère du politique et ne peut donc être protégée du voile de la distance, du silence propre à l'intime. La question de l'envoûtement du corps du roi est plus complexe de ce point de vue car elle touche à la superstition pour les uns et à la réalité pour les

³⁸ *Ibid.*, fol. 57v.

autres. Le procès de Froilán Díaz et de Mauro Tenda prouve la fragilité de sa légitimité et même de sa légalité.

La *Relación* nous offre une description détaillée de tout le processus de désenvoûtement³⁹. Charles II est sujet depuis 1696 à des dérèglements gastriques et intestinaux, parfois accompagnés de fièvres, mais surtout d'évanouissements et de pertes de raison qui peuvent durer plusieurs heures. Au début de l'année 1698, le roi hésite encore sur le remède à adopter, entre les traitements médicaux et le recours aux exorcismes. Le Père Antonio de Argüelles, depuis les Asturies, conseille sans ambages ceux reconnus par l'Église, à savoir : [...] *lo primero, darle aceite bendito en ayunas ; lo segundo, ungirle el cuerpo y la cabeza con el mismo aceite ; lo tercero, darle una purga en la forma que previenen los exorcismos y separarle de la Reina*⁴⁰. Ces remèdes doivent être administrés sans l'avis des médecins du roi, qu'il qualifie de déloyaux et corrompus. Toute la literie et la garde-robe du roi doivent être changées. Ces conseils préconisent la présence d'un médecin scientifique : le professeur de médecine Gabriel Serrano, que Froilán convoque parmi ses amis d'Alcalá de Henares, assiste le roi jusqu'à sa mort. De son côté, la reine se voit également administrer les remèdes qui, en réalité, tout comme ceux appliqués au roi, sont des exorcismes liturgiques. Dans une lettre de décembre 1698, le médecin de la reine, le docteur Geleen décrit à l'Électeur Jean Guillaume de Neubourg :

*Un fraile jerónimo tenía tal fama de santidad, que se le ha permitido exorcizar a la Reina, para hacerla fecunda. Pero cierto día hallándose recitando las oraciones junto al lecho donde estaba acostada Su Majestad, fingió tener un éxtasis, y comenzó a gesticular y a saltar, de modo que la Reina huyó de la cama, y aun del cuarto, dando los mismos gritos que si la persiguiese el mismo Luzbel. Este escándalo ha sido causa de que se le despida de Palacio por hipócrita o por tonto, aunque nadie se atreve a hablar mal de los exorcismos, por miedo a la Inquisición. La misma suerte correrá probablemente un fraile bernardo que está exorcizando al Rey*⁴¹.

³⁹ Gabriel MAURA Y GAMAZO, *Supersticiones de los siglos XVI y XVII y hechizos de Carlos II*, « Cura exorcística », *op.cit.*, p. 243.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 244 et sq.

⁴¹ *Ibid.*, p. 247.

La difficulté de démêler le vrai du faux, de garantir l'authenticité de l'exorcisme, y compris dans le cadre de la pratique autorisée par l'Église, fait du religieux un candidat possible à la charlatanerie. La tromperie scandaleuse tourne en ridicule le corps royal et provoque l'indignation de l'ensemble de la communauté monarchique. La *Relación* fait état d'autres opérations d'ensorcellement du roi, révélées en septembre 1699 par les paroles d'Ana de Silva et de deux femmes possédées vivant à Madrid⁴². Les aveux faits après exorcisme et interrogatoire de l'intéressée désignent la reine mère défunte, Marie-Anne d'Autriche, comme l'instigatrice de cet envoûtement, avec le soutien de Vienne. Pour sa part, l'ambassadeur Harrach, dans la liasse de documents que l'Empereur lui envoie sous le sceau du secret, détient également des informations sur une femme prénommée Isabelle, habitant également la rue de Silva. D'après l'interrogatoire réalisé à Vienne sur la personne possédée, des instruments et des éléments de matière ayant servi au maléfice se trouvent chez ces ensorcelées, à Madrid, rue de Silva, et dans une pièce de l'Alcazar. Certaines preuves ont été retrouvées et brûlées selon le rituel sacré. Dans le palais, il s'agit d'une pâte compacte faite d'aiguilles, d'épingles, de noyaux de cerises, d'abricots et de cheveux de Sa Majesté qui est retrouvée sur le seuil de la porte par laquelle le roi doit passer pour rejoindre le lit de son épouse.

Après la mort de l'Inquisiteur Rocabertí, toutes ces informations secrètes circulent depuis les mains de la reine mère jusqu'à celles de son confesseur, puis enfin de Froilán Díaz qui s'en félicite : il y voit la preuve tant attendue de la véracité de l'ensorcellement du roi, de la légitime conjuration de celui-ci, et perçoit alors une issue salvatrice dans les menaces de procès et de représailles qui pèsent sur lui. Il faut dire que la reine mère, Marie-Anne d'Autriche, a eu vent des révélations faites par les religieuses possédées de Cangas qui l'ont directement désignée comme responsable de l'envoûtement du roi pour servir les intérêts de l'Allemagne. Toute cette agitation autour des exorcismes du roi et des révélations successives des différents foyers démoniaques scandalise la cour et fait écho simultanément à

⁴² *Ibid.*, p. 255.

l'émoi international suscité par l'approche supposée de la mort du roi. Le mois de septembre, ainsi que les suivants, virent dans le passé la mort des aïeux de Charles II. En toute logique, la santé très dégradée du roi et les circonstances du calendrier annoncent sa fin prochaine. Or, le roi n'a toujours pas écrit de nouvelle version de son testament, et ce, malgré la pression de son entourage, et surtout de son épouse, aux abois en cette fin de règne — rappelons qu'elle ne dispose alors d'aucune fortune personnelle, que le peuple espagnol la déteste, et que sa famille ne la soutient plus : autant de raisons de craindre pour son avenir. La première version désignait l'arrière-petit-fils de la reine mère, Joseph-Ferdinand de Bavière, mais, à la mort de celui-ci en février 1699, personne ne sait qui sera désigné comme successeur aux couronnes d'Espagne⁴³. De façon inattendue, la santé du roi connaît un sursaut éclatant au point qu'à l'automne les espoirs d'une succession dynastique renaissent. Froilán Díaz y voit aussi les effets positifs des exorcismes, ce n'est qu'un répit de quelques mois avant que ne gronde à nouveau sur lui l'orage annonciateur de sa triste fin.

Conclusion

L'intimité garantit une forme de stabilité sociale. Elle permet l'équilibre entre des tensions contraires, relevant de la sphère privée et de la sphère publique. Ainsi les intérêts particuliers s'accordent avec l'intérêt collectif par ce jeu permanent du compromis, selon une variable d'ajustement propre à chaque culture sociale, historique et aux valeurs morales partagées. Dans cette perspective, le scandale, par sa dimension transgressive et violente, fait voler en éclats le fonctionnement consensuel et brise l'harmonie collective. Il intervient là où l'intimité n'est plus respectée pour instaurer le désordre. C'est ce que l'on constate dans l'affaire du désenvoûtement de Charles II, à l'origine de l'arrestation de Froilán Díaz et d'une forte crise inquisitoriale. Dans cette affaire, le scandale révèle plusieurs détonations

⁴³ Sur la question du testament de Charles II et de son interprétation, on pourra consulter Jean-Pierre MAGET, « Le rôle de Monseigneur dans l'accession de Philippe d'Anjou au trône d'Espagne », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], 2014, mis en ligne le 15 juillet 2014. <http://crcv.revues.org/12362>. Consulté le 24 avril 2017.

différenciées à la fois dans le temps et les registres institutionnels. Mais, paradoxalement, le bouleversement qu'il induit n'est pas stérile d'un point de vue monarchique car s'il affaiblit davantage un règne déjà moribond, il donne au successeur monarchique et non dynastique l'occasion extraordinaire d'affirmer son pouvoir, par le biais légal. En effet, Philippe V ne trouve-t-il pas à travers ce scandale une magnifique entrée royale pour s'assurer de sa légitimité auprès de ses sujets ? On voit bien ici comment le scandale, provoqué aux dépens de l'intimité royale espagnole, se voit doté d'un pouvoir de légitimation institutionnelle en rétablissant l'ordre social et en réaffirmant collectivement les valeurs transgressées⁴⁴. Pour l'Espagne, le scandale éclate au moment idoine. La question se pose alors de l'interprétation de ce début de règne du Bourbon. Une lecture providentialiste en a-t-elle été faite visant à restaurer le rôle de la Monarchie hispanique après une trop longue période de dévoiement ? Ou, au contraire, l'origine française de la nouvelle dynastie n'a-t-elle fait que renforcer l'impérialisme chrétien de la France en sonnant le glas de la Monarchie Catholique ? Sans tomber dans l'analyse rétrospective que nous offrirait la prise en compte des événements postérieurs, on peut affirmer que l'état d'étiollement de la vie politique à la cour d'Espagne, à partir des dernières années du règne de Charles II, empêche celle-ci de se rétablir par elle-même ; elle doit trouver des forces à l'extérieur pour se régénérer. Le scandale, de ce point de vue, constitue d'une part un marqueur d'asphyxie politique et morale qui démontre que l'Espagne a un besoin vital d'apaisement pour retrouver sa place et son identité sur l'échiquier international et, d'autre part, une opportunité de rétablir, grâce à l'issue judiciaire de l'affaire, la souveraineté de l'État incarnée par le nouveau roi.

⁴⁴ Damien DE BLIC, Cyril LEMIEUX, « Le scandale comme épreuve. Élément de sociologie pragmatique », *Politix*, 2005/3 (n°71), p. 9-38, p. 5 <http://www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-9.htm>. Consulté le 02 juillet 2017.